



## **REGLEMENT DU CHALLENGE U16F à 8 SAISON 2017 - 2018**

### **Article 1 - TITRE**

La LFHF organise chaque saison une épreuve dénommée « **Challenge U16F à 8** » ouverte aux clubs ou ententes de ligue ou de district.

Peuvent participer à la compétition les joueuses U14F, U15F et U16F.

### **Article 2 - ENGAGEMENTS**

Les clubs et les ententes disputant un championnat ou des rencontres de ligue ou de district à 8, peuvent s'engager à partir d'un bulletin d'engagement téléchargeable sur le site de la LFHF.

Le nombre d'équipes engagées par club ou entente n'est pas limité.

Les ententes peuvent être composées d'un maximum de cinq clubs. La distance entre les clubs extrêmes ne peut pas excéder 30 kms (Michelin distance la plus courte).

La déclaration d'entente doit être adressée à la commission de gestion des compétitions féminines de la ligue dans les délais fixés par celle-ci.

Pour la finale régionale, les deux équipes qualifiées doivent obligatoirement faire porter à leurs joueuses les équipements fournis par la Ligue.

La date limite des engagements est fixée pour la saison 2017/2018 au 15 janvier 2018.

### **Article 3 - QUALIFICATION DES JOUEUSES**

1. Les joueuses doivent être qualifiées dans leur club pour la date de la journée au cours de laquelle se dispute la compétition.

2. Les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club et/ou une seule entente.

3. Les joueuses mutées doivent être qualifiées au club, au plus tard le 31 janvier de la saison en cours.

### **Article 4 - REGLEMENTATION**

Les litiges, réclamations et suites disciplinaires sont examinés à la fin de chaque rencontre par la commission de gestion des compétitions féminines de la ligue.

Les décisions sont sans appel.

### **Article 5 – SYSTEME DE L'EPREUVE – CHOIX DES TERRAINS**

Tous les matchs se déroulent sur un terrain désigné par la commission de gestion des compétitions féminines, sous forme de plateaux sur plusieurs journées avec un défi jonglage

Les points attribués sont les suivants :

- Match gagné : 3 points
- Match nul : 1 point
- Match perdu : 0 point
- Match perdu par pénalité : -1 point
- Forfait : -1 point

le classement est établi au ratio du nombre de matchs joués, en cas d'égalité de points, le défi jonglage départage les équipes sur l'ensemble des plateaux.

A l'issue des deux premières journées seront établies deux poules : une poule majeure comprenant les 16 meilleures équipes et une poule mineure pour les autres équipes. Ensuite les quatre meilleures équipes de la poule majeure disputeront les demi-finales et les deux vainqueurs la finale.

### **Article 6 – ORGANISATION DES RENCONTRES**

L'organisation des rencontres est assurée par la ligue en collaboration avec les clubs supports, à l'exception de la finale est confiée au club sur le terrain duquel elle se déroule, en collaboration avec la Ligue.

### **Article 7 – HORAIRES DES RENCONTRES**

Les rencontres doivent avoir lieu à l'horaire indiqué par la commission de gestion des compétitions féminines. Celle-ci se réserve en dernier ressort le droit de modifier la date, le lieu ou l'horaire des rencontres.

### **ARTICLE 8 – DUREE DES MATCHS ET BALLONS**

Le temps de jeu est déterminé selon le nombre d'équipes en plateaux.

- 3 équipes : 2 x 15 minutes
- 4 équipes : 2 x 12 minutes
- 5 équipes : 1 x 20 minutes

Les clubs participants doivent fournir autant de ballons règlementaires (taille 5) que nécessaire.

Pour la finale, chaque club présentera un ballon à l'arbitre. Le club organisateur fournira le nombre de ballons nécessaires au bon déroulement du match

### **ARTICLE 9 – NOMBRE DE JOEUSES – REMPLACEMENTS DES JOEUSES**

Les clubs pourront inscrire 12 joueuses sur la feuille de match.

Toutes les joueuses remplacées peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçante et à ce titre revenir sur le terrain.

Aucune joueuse U17F n'est autorisée à participer à ce challenge.

### **Article 10 – FRAIS DE DEPLACEMENT**

Les clubs effectuent les déplacements à leur frais

### **Article 11 - CAS NON PREVUS**

Pour les cas non prévus dans le présent règlement, il sera fait application du RP de la LFHF.